Compte-rendu réunion 24 mai 2018

**Ordre du jour prévu CA 24 mai (en bleu, ce qui n’a pas été abordé)**

-          Points à voir avec Robert :

o   Communication : comment mieux communiquer auprès des amapiens sur les activités du champ et les paniers à venir ?

o   Calendrier des paniers : quelles perspectives à court et moyen termes concernant le calendrier des paniers ? Va-t-on vers une réduction des périodes de pause hivernal ou le rythme avril / décembre est-il voué à perdurer ?

o   Activités : mieux comprendre le fonctionnement entre activités AMAP et ventes au marché ? Vers une comptabilité analytique pour l’année partagée avec les amapiens ?

o   Diversité dans les paniers

-          Organisation pique-nique ?

-          Gestion partagée du site : où en est-on ?

-          Organisation d’événements thématiques qui dynamiseraient l’Amap ?

-          problème des mails : enlever les répondre à l’ensemble des amapiens automatique. Uniquement si répondre à tous

[Présentation du collectif d’animation, « tour de table » de ces membres, de son rôle et du principe de collégialité (tous les membres du CA sont présidents).]

**Sur l’organisation du CA :**

La collégialité est-elle efficace ? Ne faut-il pas un.e président.e qui coordonne le CA ?

=> En tout cas, il faut que quelqu’un se charge de ce rôle, président.e de l’Amap ou pas .

Cela pose le problème de l’organisation du CA, mais aussi de l’implication de tous les amapiens (nous étions plus nombreux à cette réunion de dernière minute qu’à l’AG par exemple) : rappeler que nous sommes des « consom’acteurs », et que l’amap n’est pas un simple marché.

**Sur la communication au sein de l’Amap :**

- Retour sur la question des mails : moyen de communication limité car le ton du locuteur est difficilement compris et peut être mal interprété. Plusieurs personnes ont été blessés dans les récents échanges de mails.

=> Peut-être doit-on adresser le mail au premier concerné et pas à toute l’Amap ? En même temps, certaines questions et réponses doivent être connues de tous car elles concernent tous les amapien.ne.s. Il est également impossible de contacter le CA directement, sans passer par la liste de diffusion de tous les amapien.ne.s, ce à quoi il faudrait remédier.

- Il semble que plusieurs « non-dits » flottent ; Aurélien et Nicole ont envoyé des mails soulevant des questions que plusieurs amapien.ne.s se posaient aussi ; le CA a peut-être manqué à son devoir en ne regroupant pas toutes ces interrogations pour les porter au.x producteur/trice.s, ou en ne répondant pas directement au mail.

- La possibilité de créer un lien « inter-amap », avec les différentes Amap du département, est envisagée, sachant qu’une rencontre a déjà eu lieu en 2015 à l’initiative de Bruno Joly.

**Sur les questions liées à l’organisation aux champs, et donc à l’Amap :**

- Il est difficile pour Robert de prévoir la date précise de reprise des paniers, ou leur contenu ; mais les membres du CA, s’ils le savent, devraient peut-être mieux l’expliquer à l’annonce de la reprise des paniers (exemple : dire que les poireaux vont monter à cause du coup de chaleur)

- Robert ne peut pas livrer de panier l’hiver et ne prévoit pas de réduction de la pause hivernale. => Problème de communication encore sur cette question puisque plusieurs personnes pensaient que la livraison des paniers d’hiver de Philippe Ecalle s’était arrêtée pour cela. Après vérification, celle-ci s’est arrêtée parce que Robert avait commencé à livrer des paniers en janvier (hiver 2015 et 2016) ; le CA a donc entériné une proposition, soumise pendant l’AG du 20 novembre 2015, lors d’une réunion CA datant du 12 décembre 2015.[[1]](#footnote-1)

L’importance de la livraison de l’Amap par Robert l’hiver est soulevée. => Réponse : pour garder un lien avec l’Amap pendant ces 3-4 mois, pour continuer à se fournir à l’Amap plutôt qu’au (super)marché… La reprise de paniers d’hiver avec un autre producteur va être étudiée lors d’une prochaine réunion de CA.

- Question sur la diversité des paniers : y a-t-il d’autres légumes de printemps prévus ? Pourquoi n’a-t-on, par exemple, des petits pois qu’une seule fois ? => Réponse de Robert : Pour les petits pois, c’est un choix de ne pas conserver des légumes qui donnent peu et prennent beaucoup de place dans la serre : la place y étant limitée, Robert doit les remplacer par d’autres légumes qui, en cette saison, ne peuvent être cultivés à l’extérieur. En 2017, la qualité des semis était mauvaise, mais Robert les a tout de même payés, nous avons pratiqué ici la solidarité.

- Concernant la commercialisation des légumes, Robert s’est engagé dans l’Amap il y a 10 ans en expliquant qu’il voulait garder un lien avec le territoire sur lequel il vit, il est impliqué dans sa commune et c’est pour ça qu’il vend le marché de Montamisé ; les Amap n’ont pas l’exclusivité dans la commercialisation de ses légumes.

**Informations diverses et variées :**

* Question soulevée à propos des différents horaires de distribution ; peu pratique pour certains amapien.ne.s. => Réponse : peu de producteur.trice.s pour beaucoup d’Amap dans le coin ; ils doivent donc faire plusieurs livraisons en une soirée et sont contraints par ces horaires, d’autant plus que le nouveau lieu de distribution rallonge la route de certain.e.s d’entre elleux. Ces différents horaires sont signalés sur le site lorsque l’on passe commande.
* Pique-nique de l’Amap le 3 juin : un mail de relance va être envoyé, mais pensez à vous inscrire sur le site si vous voulez y participer afin que nous puissions prévenir le producteur qui nous accueille (Alain Bozier) du nombre de participants

**Propositions de solutions variées pour rétablir la communication entre amapien.ne.s et producteur.trice.s, et soulever les malentendus :**

* Réinterroger les valeurs de l’Amap, les rappeler aussi
* Rétablir et mettre à jour l’enquête de satisfaction pour l’AG annuelle
* Mettre les informations du champ sur le tableau lors des distributions pour que les amapien.ne.s soient informé.e.s (exemple : « pas de fèves ce jeudi, car gelées tardives »)
* Faire plus de réunions CA (en tout cas qu’elles soient plus régulières), et plus de réunions élargies à tous
* Transmettre par avance les ordres du jour de ces réunions et bien penser à rendre le compte-rendu accessible à tous et à le mettre sur le site
* Mettre en place une « référence communication » ? Quelqu’un.e qui transmette les questions / informations des amapien.ne.s, des producteur.trice.s, qui fasse le lien…
* Poser un calendrier plus ferme en ce qui concerne la saison des paniers
* Organiser des rendez-vous aux champs

1. CR AG du 20 novembre 2015 : « Rapport Moral - Vie d’exploitation. […] point 4: Parole au Producteurs

   « Il livrera de mi-Avril à fin Janvier de l’année suivante pour couvrir quasiment toute l’année. 4 chèques seront demandés. »

   CR CA du 12 décembre 2015 : Point 3 : « *Nouveauté , le contrat 2016 avec Robert reprend le jeudi 7 janvier avec une interruption de début février pour reprendre mi-avril selon la météo jusqu’à fin décembre*» [↑](#footnote-ref-1)